

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
31 mai 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

2023D058

OBJET :
02. PROGRAMME DE
LA 26^{ème} FÊTE DE LA
LYS 2023. FIXATION
DES PRIMES DE
PARTICIPATION.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 22.06.2023

ID : 059-213904004-20230609-2023D058-DE



L'an deux mil-vingt-trois, le neuf JUIN à dix-sept heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS :

M. DELVOYE Philippe **donnant procuration** à M. CITERNE Joël
Monsieur TREDEZ Alain **donnant procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, le programme de la 26^{ème} fête de la Lys du 1er et 2 juillet 2023.

Il propose ensuite d'allouer des primes pour la réalisation de celles-ci aux sociétés et groupements qui y participeront.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve dans son ensemble les dépenses suivantes :

- Activités nautiques (Boaz concept) :	4 685.52 €
- Animations musicales (mld massimo) :	1 100.00 €
- Activités terrestres (lille o pirates) :	798.00 €
- Maquillage pour enfants (ACI au cas où) :	114.00 €
- Communication :	240.00 €
- Course de baignoire (à déterminer) :	370.00 €
- Montant autres achats et divers (à déterminer) :	250.00 €

7 557.52 €

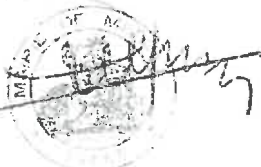
Ces prestations seront effectuées sur présentation de factures et imputées à l'article 6232 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

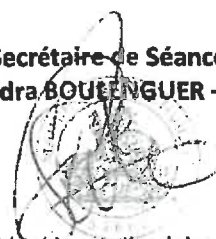
Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME..

Le Maire
Joël DUYCK



La Secrétaire de Séance
Sandra BOULENGUER – PLÉ



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour à l'usage de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.